

INFOLIVE – ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

21 Le 4 octobre 2011 Provence – Alpes – Côte d'Azur

Mouche de l'olive

Le piégeage est toujours élevé (10 à 20 mouches par jour en moyenne). Les conditions climatiques sont toujours très favorables au développement de la mouche, même si les larves se développent moins rapidement en raison des températures basses la nuit. Cependant, les températures fraîches du soir (< 14°C) gênent les femelles pour pondre, mais elles sont plus fertiles qu'en début d'été.

Les piégeages augmentent à basse altitude (< 300 m) et au dessus de 400 m. Entre 300 et 400, les piégeages se stabilisent.

Les prochains vols attendus sont :

- zone précoce et littorale (< 150 m d'altitude) : le vol a débuté avec plus de 10 jours de précocité, en raison des conditions climatiques exceptionnelles
- zone intermédiaire (150 – 300 m) : vol en cours, les captures augmentent
- zone plus en altitude (300 – 400 m) : à partir de mi-octobre
- zone de haute altitude (> 400 m) : le vol est en cours

Cependant, nous entrons maintenant dans la période de début d'automne au cours de laquelle les périodes de vols se chevauchent, contrôlez vos pièges et vos piqûres à la parcelle.

Secteurs d'altitude

Production	Conduite	< 150 m		150 - 300 m		300 - 400 m		> 400 m	
Olives vertes de table précoces	raisonnée								
	biologique								
Olives noires de table et olives vertes tardives	raisonnée	>>	+++	>	+++	=	+++	>	++
	biologique	>>	+++	>	+++	=	+++	>	++
Olives à huile	raisonnée	>>	++	>	++	=	++	>	+
	biologique	>>	++	>	++	=	++	>	+

Evolution piégeage

0 rien
 = stable
 > en augmentation
 >> forte augmentation
 < en diminution

Risque ou dégâts

0 nul
 + faible
 ++ moyen
 +++ important

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



Préconisations :


A l'approche de la récolte, la conduite à tenir doit être mise au point en fonction d'observations précises :

1. le développement de la mouche dans l'olive (stades œufs – larves – pupes) va mettre **deux fois plus de temps** qu'en septembre. Cette année, les températures de septembre ont été particulièrement chaudes : la mouche a mis 31 jours pour se développer. En octobre, les températures descendent, mais même si elles restent élevées pour la saison (entre 20 et 25°C de maximales journalières), le développement sera fortement ralenti (plus de 60 jours de développement). Ce phénomène s'accroît quand on monte en altitude.
2. l'observation des stades de développement des larves est importante : sur environ 50 fruits piqués (pas encore troués), compter le nombre de larves jeunes, de larves plus âgées et de pupes.
 - a. Si vous observez une majorité de pupes : il est trop tard pour intervenir, les dégâts vont augmenter dans les 3 prochaines semaines mais n'évolueront plus par la suite
 - b. Si vous observez une majorité de larves âgées : ces larves vont se transformer en pupes et mettre le double de temps à effectuer leur développement (soit 3 semaines à 1 mois). Dans ce cas, une récolte précoce courant octobre est à envisager pour éviter l'augmentation des dégâts et la dégradation de la qualité de l'huile.
 - c. Si vous observez une majorité de jeunes larves : ces larves vont également se développer très lentement et mettre plus d'un mois et demi pour se transformer en adulte. Le risque est donc réduit pour ce stade, et les traitements seront différents selon la destination des fruits :
 - i. olives noires de table : utiliser un produit curatif larvicide ;
 - ii. olives à huile : ne pas intervenir
3. selon la destination des olives, le choix des produits est important : utiliser plutôt des larvicides pour les olives à huile et olives noires de table et plutôt des adulticides pour les dernières olives vertes de table à récolter.

Pour toutes les altitudes :

- **Production biologique, toutes variétés confondues :**

Pour l'olive à huile :

- **si le total des fruits troués et des fruits avec des larves en croissance atteint 10%, une récolte précoce en octobre est à prévoir.**
- **si le total est inférieur à 10%, comme on est en présence d'une population d'adulte importante, traiter avec un produit préventif ou une barrière.**
 - **Protection biologique utilisant le Syneïs appât :**  produit limité à 4 applications par an . Le délai avant récolte du Syneïs appât est de 7 jours. Au vu des recommandations déjà effectuées, sur les zones précoces, il n'est plus possible d'utiliser ce produit en stratégie seule. Sur des zones tardives, avec une pression faible, il n'est pas utile d'intervenir (voir ci dessus 1 et 2).
 - **Protection biologique avec des applications d'argiles :** renouveler la couverture s'il y a eu lessivage par une pluie ou un orage. **Conseil de DAR : 15 jours.**

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



- **Production raisonnée, toutes variétés confondues :**

Pour l'olive à huile :

- **si le total des fruits troués et des fruits avec des larves en croissance atteint 10% :**
 - une récolte précoce en octobre est à prévoir si les olives sont suffisamment mûres.
 - Sinon prévoir un traitement curatif pour éviter le développement des larves.
- **si le total est inférieur à 10%.** Intervenir uniquement si les vols sont importants et si la récolte est prévue tardivement.
 - **Olives de table vertes :**
 - récolte en cours pour les olives précoces. Il n'est plus possible de traiter pour cette production.
 - récolte tardive (Picholine, Aglandau) : si la date de récolte a lieu au-delà du 15 octobre, il est possible de renouveler un traitement aduicide cette semaine pour les zones d'altitude < 300 m (en respectant le DAR des produits). Pour les zones plus en altitude, attendre le prochain bulletin.
 - .
 - **Olives de table noires :** en dessous de 300 m d'altitude, traiter cette semaine avec un larvicide. Plus en altitude, attendre le prochain bulletin.



respecter le délai avant récolte des produits : lambda-cyhalothrine 7 jours, thiaclopride 14 jours, diméthoate 28 jours, ainsi que le nombre d'applications maximum (2 applications pour chacun).

Le thiaclopride (Calypso) a un effet larvicide, mais uniquement sur jeunes larves. Contrairement au diméthoate, son effet de « rattrapage » sur les larves âgées est moins important. L'avantage de son DAR n'est valable, actuellement, que pour les olives de table.

Produits autorisés sur mouche de l'olive : voir le tableau sur Infolive n°10

Tous les résultats de piégeage de la mouche sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod/>

Œil de paon

Les orages de septembre ont été des contamineurs. De nouvelles taches apparaissent cette semaine. Cependant les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à de nouvelles contaminations.

Préconisations :

Attendre le prochain passage pluvieux pour renouveler la protection.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



Cécidomyie des olives

Des dégâts importants dus à la cécidomyie des olives sont toujours répertoriés dans le Var et les Alpes-Maritimes, surtout sur les vergers recensés l'année dernière.

Préconisations :

Aucun produit n'est autorisé contre cet insecte. Protégez régulièrement votre verger contre la mouche avec un insecticide curatif et cela pourra avoir une influence sur la cécidomyie.

Pyrale du jasmin

Des dégâts de pyrale du jasmin ont été observés sur de jeunes vergers dans le Var.

Préconisations :

Rappel : traiter uniquement sur jeunes vergers, sur dégâts avérés : si le seuil de 10% de pousses atteintes est dépassé, appliquer un produit à base de lambda-cyhalothrine à la même dose que pour la mouche de l'olive (voir tableau des produits autorisés sur la mouche de l'olive dans Infolive n°10).

Maturité

Les échantillons d'olives analysés montrent une maturité plutôt précoce, mais très variable selon les variétés et les secteurs, et surtout les charges en fruits. Il semble par ailleurs que les olives en provenances de vergers peu irrigués ou en sec soient dotées d'un gros noyau, ce qui élargirait la disparité des rendements entre vergers irrigués et vergers en sec.

Tout d'abord, le niveau des attaques de mouche doit être pris en compte, car la récolte précoce reste, en fin de saison la seule option curative simple face à une attaque automnale qui s'avère importante. En production biologique, il n'existe aucune solution curative, et en production classique, le diméthoate a un DAR très long et le thiachlopride a peu d'action sur les larves de troisième stade.

Les oliviers peu chargés des variétés précoces montrent une maturité plutôt en avance. Dans la Vallée des Baux, des parcelles de salonenque montrent une coloration voisine de 10% et sont mûres sur les plan des arômes, de la structure et de la lipogénèse. Elles devront être récoltées au plus tôt afin de bénéficier d'une qualité optimale.

Dans la zone littorale de l'AOC Provence, le cayon s'approche d'une maturité propice à la récolte sur les parcelles peu irriguées. Néanmoins, l'amertume de l'huile peut être encore très élevée sur les parcelles assez tardives.

L'aglandau est pour l'instant encore assez vert et montre plutôt un retard au point de vue lipogénèse, mais une situation organoleptique normale.

Nous conseillons donc de prévoir un début de récolte précoce, mais de choisir judicieusement les parcelles à récolter en priorité et d'échelonner la récolte.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



Abeilles

Rappel : Des plantes du couvert végétal des oliveraies ou à proximité des vergers sont en fleurs actuellement. Ces plantes sont attractives pour les insectes pollinisateurs, et en particulier les abeilles.

En cas de présence d'abeilles dans le verger, avant un traitement insecticide, des mesures sont à mettre en place :

- ne pas traiter avec des spécialités commerciales classées "*dangereux pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs*"
- faucher le couvert végétal fleuri avant chaque application d'insecticide
- traiter tôt le matin ou tard le soir, en dehors des zones de présence des insectes pollinisateurs.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé du Végétal Oléiculture. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org

